**Modèle CDD**

**Avenant d’un contrat PACTE**

🕬 Les mots inscrits en italique et cet encadré doivent faire l’objet d’un choix et/ou être enlevés dans la version définitive de la délibération.

*Logo ou blason de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

*Nom du département*

*Nom de l’arrondissement*

*Nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*

Avenant au contrat PACTE

établi en application des dispositions de l’article L.326-10

du code général de la fonction publique

Conclu entre :

... (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement concerné*) représenté(e) par son *Maire/Président(e)* ; et dûment habilité(e) par délibération du ...[[1]](#footnote-1) *(indiquer l’organe délibérant*) en date du ... ci-après désigné(e) « la collectivité ou l’établissement employeur »

et

*Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)*, demeurant … *(adresse)* né(e) le … *(date)*, à … *(Lieu),* ci-après dénommé(e) le co-contractant,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article[[2]](#footnote-2) …,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.326-10 à L.326-19,

Vu l’ordonnance n° 2005-901 du 2 août 2005 modifiée relative aux conditions d’âge dans la fonction publique et instituant un nouveau parcours d’accès aux carrières de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l’État,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l’égalité et la citoyenneté, notamment son article 162,

Vu le décret n° 2005-904 du 2 août 2005 modifié pris pour l’application de l’article 38 bis de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

Vu la délibération n°… en date du … créant l'emploi dédié au contrat PACTE de … *(dénomination du poste)* au grade de … *(dénomination du grade)* relevant de la catégorie … *(A, B ou C)* à temps complet (ou temps non complet pour …/35ème) à compter du …,

Vu le contrat PACTE de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* en qualité de … *(dénomination du grade)* à compter du … *(date),* en vertu de l’article L.326-10 du Code général de la fonction publique,

Vu l’avis émis par la commission de titularisation le … *(date)*

Considérant que la commission de titularisation n’est pas en mesure d'apprécier l'aptitude de l'agent, soit pour cause d'échec aux épreuves d'évaluation de la formation suivie soit pour défaillance de l'organisme de formation,

Considérant qu’il est nécessaire de conclure un avenant pour renouveler le contrat PACTE de l’agent pour une durée de … [[3]](#footnote-3)

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

**Article 1 :**

L’article … *(numéro de l’article)* du contrat initial en date du … est modifié comme suit :

A compter du … *(date d’effet de la modification)*, le contrat PACTE de *Madame ou Monsieur* … *(prénom et nom de l’agent)* est renouvelé pour une durée de …,

Article 2 :

Tous les autres articles dudit contrat n’ont subi aucune modification.

**Article 3 :**

Une ampliation sera adressée *au Président/ à la Présidente* du Centre départemental de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret et au comptable principal de … (*nom de la collectivité territoriale ou de l’établissement public*).

**Article 4 :**

Le présent avenant peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès du *Maire de la commune* *OU du Président/ de la Présidente de … (dénomination de la collectivité territoriale ou de l’établissement public concerné)* et/ou d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif d’Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l’application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet http://telerecours.fr

Le … *(date),* en double exemplaires

Le co-contractant Le Maire *ou le-la Président(e)*,

*signature signature*

*(prénom, Nom) (prénom, Nom)*

Transmis au Représentant de l’État le :…*(date)*

1. *Municipal/départemental/ régional/syndical/ communautaire/métropolitain/d’administration* [↑](#footnote-ref-1)
2. *L.2122-18 (commune) ou L.3221-3 (département) ou L.4231-3 (région) ou L.5211-9 (intercommunalité)* [↑](#footnote-ref-2)
3. *Maximum 1 année* [↑](#footnote-ref-3)